

Gilbert Garrel, syndicaliste cheminot

J'ai accepté d'être candidat sur la liste conduite par **Ian Brossat** parce qu'il est, à mon sens, impératif de faire mesurer aux citoyen·ne·s français·es que cette Europe qui leur semble si loin conditionne, dans les faits, la majeure partie de leur quotidien.



Il est nécessaire de faire prendre conscience à toutes celles et tous ceux qui souffrent des politiques d'austérité que cette situation n'est pas inéluctable, qu'elles et ils ont entre leurs mains la possibilité de faire bouger de manière tangible ces choix libéraux qui les percutent.

Dans mes responsabilités syndicales, j'ai mené le combat avec les cheminots contre les quatre paquets ferroviaires européens qui furent traduits avec zèle dans la loi française par les gouvernements successifs depuis la fin des années 90. Dans cette lutte pour la défense du service public ferroviaire national, de l'entreprise publique SNCF et des acquis sociaux des cheminots, je n'ai trouvé que trop peu d'alliés dans le champ politique.

Si l'on prend la dernière période, et le quatrième ferroviaire qui induit la libéralisation complète du transport ferré de voyageurs, le seul groupe parlementaire européen qui a écouté les syndicats de cheminots, qui a pris en compte leurs propositions alternatives, qui a traduit ces aspirations en amendements pour les porter avec force et conviction, ce sont les députés du groupe de la **GUE/NGL** où siègent les parlementaires communistes français. Ce sont les seul·e·s qui n'ont pas capitulé face à la vague libérale, qui n'ont pas cédé aux lobbys. Ce sont les seul·e·s qui ont porté la vision progressiste de bâtir un transport ferroviaire européen, dans le cadre d'un service public dû aux populations, construit sur la base d'une coopération entre les États membres et leurs entreprises nationales.

Leur utilité fut grande. Par leurs amendements gagnés, le texte définitif n'impose à aucun État européen de libéraliser ses chemins de fer. La loi française que les cheminots ont combattue avec courage au printemps dernier n'est que le fruit de choix politiques du gouvernement Philippe et de Macron. Il ne faut pas oublier que ce texte ne fut voté qu'avec un écart de 24 voix sur 702 votants. Cela fait ressortir deux éléments :

- 1- Le travail acharné qu'ont mené ces parlementaires pour gagner une à une les voix d'opposition.
- 2- Si nous avions eu plus d'élus dans le camp de la vraie gauche, ce texte aurait été rejeté.

Je pense que c'est à partir de tels exemples concrets que nous parviendrons à convaincre de l'utilité de leur vote celles et ceux qui ont tendance à vouloir tourner le dos à ces élections pour marquer leurs désaveux des politiques européennes. Avec les défauts que nous lui connaissons, ce scrutin est à la proportionnelle ; c'est donc une occasion unique que chaque électrice et électeur puisse voir son vote se traduire par une représentativité.

Depuis début avril, j'ai eu le plaisir de répondre à diverses sollicitations pour des initiatives de campagne. Je sens chez les camarades un regain de confiance et une fierté de s'engager derrière des candidats qui sont un réel reflet de la société. « La constitution de notre liste est le miroir de ces citoyen·ne·s si mal traité·e·s par les politiques libérales », « notre chef de file nous rend fiers d'être communistes ». Voilà les mots que j'entends lors de ces belles rencontres.